



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
16 mars 2007
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2007

11-22 juin 2007, New York

Point 15 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Programmes de pays et questions connexes

Fonds des Nations Unies pour la population

Prolongations des programmes de pays dans la région Afrique

Note de la Directrice exécutive

Résumé

La présente note donne des renseignements sur la première prolongation d'un an des programmes de pays pour le Burundi, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Nigéria. Elle contient également des renseignements sur la prolongation de deux ans du programme de pays pour le Botswana.

Conformément aux procédures établies, la Directrice exécutive approuve la première prolongation d'un an des programmes de pays, les demandes pour une deuxième prolongation, ou pour une prolongation de deux ans, devant être soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte de la première prolongation d'un an des programmes de pays pour le Burundi, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Nigéria, telle qu'elle est présentée au tableau 1 et approuver la prolongation de deux ans du programme de pays pour le Botswana, telle qu'elle est présentée au tableau 2.



Tableau 1
Prolongations d'un an des programmes de pays approuvés par la Directrice exécutive

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme à l'origine</i>	<i>Année de la prorogation proposée</i>	<i>Motifs et explications</i>		
			<i>Harmonisation à l'échelon du système des Nations Unies</i>	<i>Évolution politique du pays</i>	<i>Mise en œuvre et/ou autres questions</i>
Burundi	2005-2007	2008	Une prorogation d'un an a été demandée par les organismes du Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement pour les raisons ci-après : a) pour faire concorder les programmes de pays respectifs et le mandat du Bureau intégré des Nations Unies au Burundi et b) pour aligner le contenu des programmes sur l'actuel document de stratégie de réduction de la pauvreté, qui couvre la période 2006-2008.	Dans sa résolution 1719, le Conseil de sécurité a créé un Bureau intégré des Nations Unies au Burundi à compter du mois de janvier 2007 afin d'aider le processus de consolidation de la paix. Le Gouvernement a défini un programme prioritaire de consolidation de la paix, 2007-2008, qui a été entériné par la Commission de consolidation de la paix et est financé par le Fonds de consolidation de la paix.	La stratégie intégrée des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Burundi (2007-2008), complète le programme prioritaire de consolidation de la paix du Gouvernement. La stratégie intègre les priorités énoncées par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1719 et les composantes du Plan-cadre pour le développement révisé (PNUAD). La stratégie intégrée sera mise en œuvre dans le cadre de plusieurs programmes conjoints associant divers services du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et organismes des Nations Unies. La prorogation d'un an du programme de pays du FNUAP permettra : a) de mettre l'accent sur le renforcement des compétences de base des adolescents, notamment en matière de santé; b) de préparer le recensement de la population de 2008; et c) de mettre en œuvre un programme conjoint afin de combattre la violence sexiste et de renforcer les capacités des femmes au service de la consolidation de la paix. L'actuel programme de pays offre un cadre approprié pour le déroulement de ces activités.

Pays	Période sur laquelle portait le programme à l'origine	Année de la prorogation proposée	Motifs et explications		
			Harmonisation à l'échelon du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Mise en œuvre et/ou autres questions
Côte d'Ivoire	2003-2007	2008	Il est prévu d'harmoniser les cycles de programmation en 2009. Les organismes du Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement, y compris le FNUAP, ont donc demandé à prolonger leur programme d'un an, jusqu'à la fin de l'année 2008.	Depuis septembre 2002, la Côte d'Ivoire se trouve confrontée à une crise sociopolitique qui a eu de graves répercussions sur les conditions socioéconomiques du pays. Les élections générales qui devaient se dérouler en 2005 ont été ajournées par deux fois et devraient maintenant se tenir en octobre 2007. Pour ce qui est du processus de programmation, on s'efforce actuellement d'obtenir des données de meilleure qualité. Les activités préparatoires du quatrième Recensement général de la population et de l'habitation 2008 sont en cours. Les pouvoirs publics procèdent actuellement à l'actualisation et à la validation du document de stratégie de réduction de la pauvreté. Pour toutes ces raisons, l'équipe de pays des Nations Unies et le Gouvernement sont convenus de reporter l'harmonisation des cycles de programmation à l'année 2009.	Il est nécessaire de poursuivre le programme d'assistance dans le domaine de la santé de la procréation, de la population et du développement et de l'égalité des sexes. La prolongation d'un an du programme de pays permettra de garantir la continuité de l'appui du FNUAP, afin de répondre à des besoins urgents dans le domaine de la santé de la procréation, notamment de la lutte contre le VIH/sida, de la population et du développement, et de l'égalité des sexes. Le FNUAP ciblera son appui sur ces domaines prioritaires et mettra également l'accent sur les activités décentralisées. Il ouvrira un bureau au centre du pays ainsi que des bureaux annexes et des centres de liaison dans d'autres districts d'intervention. L'actuel programme de pays offre un cadre approprié pour le déroulement de ces activités.
Niger	2004-2007	2008	Au Niger, l'harmonisation du cycle de programmation des Nations Unies est effective depuis 2004. Les organismes du Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement ont décidé, conformément à la	Au cours des 10 dernières années, le Niger, à la faveur de son processus de démocratisation et notamment des progrès réalisés en matière de participation des femmes à la prise de décisions, a bénéficié d'une situation politique stable. En 2005, le pays s'est toutefois trouvé confronté à une crise alimentaire, en raison	La prorogation d'un an du programme de pays du FNUAP permettra de mieux sensibiliser la population et de promouvoir des interactions dans le domaine du développement. Grâce à cette prorogation, le document de stratégie de réduction de la pauvreté intégrera les variables relatives à la population et les programmes de santé et de la procréation nécessaires,

Pays	Période sur laquelle portait le programme à l'origine	Année de la prorogation proposée	Motifs et explications		
			Harmonisation à l'échelon du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Mise en œuvre et/ou autres questions
			décision prise par le Gouvernement, de proroger d'un an leur cycle de programmation jusqu'à la fin de l'année 2008, afin de promouvoir une certaine cohérence et de façon à le synchroniser sur la deuxième phase du document national de stratégie de réduction de la pauvreté en cours d'élaboration.	principalement de conditions climatiques et d'une infestation acridienne qui ont entraîné une baisse considérable de la production agricole. De ce fait, l'application de la stratégie de réduction de la pauvreté (2002-2005) a été retardée d'un an. La collecte des données nécessaires à la réalisation d'importants travaux de recherche a également été retardée. Les données ont finalement été publiées à la fin de l'année 2006. Le Gouvernement a donc décidé que le deuxième document de stratégie de réduction de la pauvreté porterait sur la période 2007-2011.	conformément à la nouvelle politique nationale de la population. Les pouvoirs publics élaborent actuellement une politique nationale de réduction des inégalités entre les sexes, dimension importante de la nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté. Le programme de pays actuel offre un cadre approprié pour le déroulement des activités du FNUAP au cours de l'année à venir.
Nigéria	2004-2007	2008	Au Nigéria, l'harmonisation du cycle de programmation des Nations Unies est effective depuis 2004. Les organismes du Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement, en accord avec le Gouvernement, ont décidé de proroger d'un an (jusqu'à la fin de l'année 2008) leur cycle de programmation, de façon à ce qu'il corresponde à la deuxième phase du document de stratégie de réduction de	Le Nigéria a réalisé des progrès considérables dans le domaine de la stabilisation macroéconomique et socioéconomique ainsi que sur le plan des réformes structurelles, tout en renforçant les mécanismes et les institutions de responsabilisation. Le programme de réforme de l'État a créé des conditions propices à la croissance économique et au développement social. Le processus de transition politique a démarré en 2006 et il est prévu que les élections nationales et fédérales se déroulent en avril 2007. Un nouveau gouvernement devrait être mis en place à la fin du mois de mai 2007.	La prorogation d'un an du programme de pays permettra au FNUAP de consolider les acquis des précédents programmes en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Elle permettra au FNUAP de faire fond sur les récentes données du recensement, qui indiquent un taux élevé de croissance de la population (3,2 %), de souligner la nécessité de placer les questions de population, de santé de la procréation et d'égalité entre les hommes et les femmes au centre des actions menées par les pouvoirs publics pour réduire la pauvreté (telles qu'elles sont définies dans la deuxième phase de la stratégie de réduction de la pauvreté).

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme à l'origine</i>	<i>Année de la prorogation proposée</i>	<i>Motifs et explications</i>		
			<i>Harmonisation à l'échelon du système des Nations Unies</i>	<i>Évolution politique du pays</i>	<i>Mise en œuvre et/ou autres questions</i>
			la pauvreté qui est en cours d'élaboration.	Le bon déroulement des élections devrait permettre d'approfondir et d'élargir le processus de réforme lancé par l'actuel gouvernement.	Le FNUAP fournira également une aide pour la collecte, la compilation et la production de données chiffrées relatives à la population des États ainsi que pour l'analyse des résultats du recensement de la population et de l'habitat de 2006 et des enquêtes de vérification du recensement. L'actuel programme de pays offre un cadre approprié pour le déroulement de ces activités.

Tableau 2

Prolongations des programmes de pays pour lesquels l'approbation du Conseil d'administration est sollicitée

Pays	Période sur laquelle portait le programme à l'origine	Année de la prorogation proposée	Motifs et explications		
			Harmonisation à l'échelon du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Mise en œuvre et/ou autres questions
Botswana	2002-2007	2008-2009	<p>L'actuel Plan-cadre des Nations Unies pour le développement prend fin en 2007, tandis que le plan national de développement porte sur la période 2003-2009. Le Plan-cadre sera prolongé de deux années et s'alignera ainsi sur le plan national. Il sera donc nécessaire de proroger de deux ans, jusqu'en 2009, chacun des programmes des organismes du Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement. Au cours de la période de prolongation, l'équipe de pays des Nations Unies mettra en place les éléments de base du programme « une équipe, une vision ». Compte tenu de son statut de pays à revenu intermédiaire, le Botswana n'attire pas autant de donateurs que par le passé. C'est pourquoi le Gouvernement s'efforce d'établir des partenariats efficaces avec</p>	<p>Le statut de pays à revenu intermédiaire qui a été conféré au Botswana a conduit de nombreux organismes d'aide à porter leur attention sur des pays plus nécessaires. En outre, le fléau que représente le VIH/sida a forcé le Gouvernement et ses partenaires de développement à concentrer leurs ressources sur la lutte contre le VIH/sida, au détriment d'autres priorités sanitaires. C'est pourquoi le Botswana est encore loin d'atteindre les objectifs fixés lors de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) et les objectifs du Millénaire pour le développement. Les autres sujets de préoccupation concernent les domaines suivants : la violence sexiste; l'augmentation du chômage, en particulier chez les jeunes, qui conduit à l'alcoolisme et à l'abus de stupéfiants et d'autres substances toxiques; les grossesses d'adolescentes et les avortements non médicalisés qui en résultent; la criminalité; et les migrations.</p>	<p>L'appui du FNUAP est demandé dans les domaines suivants : la collecte de données sur le développement; la santé sexuelle et la santé de la reproduction, y compris la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation; la prévention du VIH; l'intégration des services de santé de la sexualité et de la procréation et des services de lutte contre le VIH; les questions relatives à l'égalité des sexes, en particulier la violence sexiste et le rôle des hommes dans la santé sexuelle et dans la santé de la procréation. La prorogation du programme de pays permettra de poursuivre les activités suivantes : a) l'obtention de données désagrégées afin de surveiller la réalisation des objectifs de la CIPD, de certains objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres indicateurs clefs du développement (par exemple la mortalité maternelle et la violence sexiste); b) la prévention des grossesses d'adolescentes; c) la prévention du VIH/sida et la féminisation de l'épidémie; et d) la prévention de la violence sexiste. Le FNUAP jouera un rôle moteur pour ce qui des communications visant à modifier les comportements. L'actuel programme de pays offre un cadre approprié pour le déroulement de ces activités.</p>

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme à l'origine</i>	<i>Année de la prorogation proposée</i>	<i>Motifs et explications</i>		
			<i>Harmonisation à l'échelon du système des Nations Unies</i>	<i>Évolution politique du pays</i>	<i>Mise en œuvre et/ou autres questions</i>
			ses organismes des Nations Unies, en particulier dans le domaine de la lutte contre le VIH/sida, de la réduction de la pauvreté, de l'environnement, de l'égalité des sexes et de la gouvernance.		